

AU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Parmi le nombre restreint d'affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance tenue par le Conseil de Gouvernement le 25 novembre 1975, sous la présidence de M. Abdallah Mohamed Kamil, on relève notamment un projet de délibération, qui a été transmis à la Chambre des Députés, portant approbation du rapport d'exploitation et des comptes de « Electricité de Djibouti » pour l'année 1975.

Ce rapport d'exploitation fait apparaître un important taux d'augmentation de la production — le plus élevé qu'ait connu cet Etablissement — lequel, évidemment, a une incidence primordiale sur les bénéfices réalisés en 1975.

En même temps et conformément aux statuts de la Caisse des Prestations Sociales, le Conseil de Gouvernement a été amené à constater par arrêté la composition du Conseil d'administration de cet organisme qui comprend, outre les représentants de la Chambre des Députés et des pouvoirs publics, MM. Vincent Dell'Aquila, Maurice Riès, Georges Baert, Guy Bertruc, comme représentants des employeurs, et MM. Aboubaker Asso India, Rémy Carretero, Ahmed Youssouf Djama et Moussa Ahmed Osman comme représentants des travailleurs.

Au cours de la même séance, plusieurs questions d'actualité ont été débattues.

91-11-76
28-82

L'homme et
tant. Un foisonnement
personnages de la «
tique autant que poli
le dilemme Maltraux
tique, la soumission
reux ou l'acte ind
mystique, la tentati
En fait, Maltra
du militant revold
indochinois pour
acte violent, mais
angkorien, est as
La participation
l'est pas moins, l
nature ne pourr
res civiles sont
ment pourquo
On ne tue
son voisin de

marocain a
avait aucune
aviser cette
dans militaires
gé à accepter
ou bi-
des sa-
vérité-
la voie de
édant à
ne l'uti-
fins pacifi-

MADDAIRE DU T.

IDE IDJI

REW

d
de
si-
x-
er-
cu-
ales
tale.
uilles
s ar-
de si-
usage
ait été
puisse
courant
ans les
installa-
la des-